

Comité directeur

Compte rendu de la réunion du mardi 7 janvier 2025

Excusés : Laurent BARBARIE, Francis MONTEIL.

Invités excusés : Isabelle ROUCHIÉ et Frédéric ROUCHIÉ.

1-Vœux reçus : FFCT, COREG Nouvelle-Aquitaine, CODEP 19, Mairie et Agglo de Brive, Conseil départemental, clubs de Corrèze.

2-Approbation du compte rendu de la réunion du 5 décembre 2024 : adopté.

3-Effectifs : ré-affiliation du club à la FFCT le 28 décembre 2024. Tous les documents pour l'adhésion au CVG et à la FFCT sont sur le site du CVG. Le 7 janvier 2025, on dénombre 27 adhérents dont 24 licenciés. Le comité directeur souhaite la bienvenue au CVG à Fabrice CAMUS et Armando DE SOUSA.

4-Galette, à 16 h le dimanche 19 janvier 2025, dans la petite salle polyvalente à Ussac : la préparation de la salle se fera à partir de 15 h par Jean-François CHAUDIERES et son équipe. Joël MOULIN fera le point concernant le stock des fournitures suivantes : nappes, serviettes, plateaux, couteaux, bouteilles d'eau et sirop. Chantal LEGOUFFE apportera les verres en plastique en réserve. Marie ASTRUC commandera 20 galettes à la pâtisserie CHEVREUX d'Objat et demandera si la livraison est possible vers 15 h à Ussac. Marie achètera 4 packs de 6 bouteilles de cidre.

Pierre BOURJADE mettra l'invitation à cette galette sur le site. Tous les adhérents au CVG, ainsi que les conjointes et conjoints, sont cordialement invités pour partager ce moment convivial.

L'après-midi se terminera par la remise des nouvelles tenues. Un petit rappel concernant le coût : 50 € chacune, la 2^e étant offerte par le club. De plus, les tenues actuelles seront bradées à 60 % et les anciennes tenues à 10 €. Il est souhaitable d'effectuer les paiements par virement plutôt que par chèque.

5-Brive-Rocamadour, le dimanche 23 mars 2025 : Patrice BOUILLAGUET communique les informations concernant les points suivants :

- Positionnement d'une banderole par Laurent MONS ;
- Demande de re-flocage des 2 banderoles du 1^{er} mai par Jean-François CHAUDIERES ;
- Cauvaldor de Gramat : prêt de matériels dont les besoins sont à estimer (barnums, ...) ;
- Conseils départementaux : prêt d'une arche, Corrèze (Laurent MONS) et Lot ;
- ADA : location de camions ;
- Restaurant Le Bellaroc : arrivée sur le parking / repas facturés 13 € au CVG ;
- Mespoulet : livraison des boissons, donc pas de camion à louer ;
- Les parcours définitifs et leur ouverture le dimanche ;
- La communication des numéros OpenRunner sur le site le samedi en fin d'après-midi ;
- Le pack de Brive Tourisme ;
- Rubalise : différente pour le VTT et le gravel, rouge et blanche / jaune et noire (Laurent MONS) ;
- Gobelets à la buvette de l'arrivée : réservation de 2000 au SIRTOM (Laurent MONS) ;
- Commande de bracelets pour les trailers et les marcheurs avec l'inscription du n° de secours : Pierre BOURJADE contactera Alain FRANÇOIS ou MICHEL CHATEAU ;
- Demandes de subventions exceptionnelles transmises à la Ville de Brive et au Conseil départemental ;
- Le bilan des partenaires de la Brive-Rocamadour.

6-Séjours en 2025 :

- **Court séjour à Vers dans le Lot**, du lundi 5 au mercredi 7 mai : Pierre BOURJADE fera une relance pour l'inscription avant le 31 janvier, accompagnée du paiement de 80 €.
- **Séjour d'été à Sevrier en Haute-Savoie**, du 15 au 22 juin : 54 inscriptions.

7-Informations et questions diverses :

- Demande de réservation de la salle d'activité du local associatif du Pont du Buy, pour l'assemblée générale du CVG le samedi 22 novembre 2025 : elle a été transmise à la mairie par Marinette RASTOIX ;
- Subvention de fonctionnement 2025 du Conseil départemental : 188 € ;
- Partenariat CHEVREUX : 10 % du montant de la commande de chocolats de Noël sont reversés au CVG, soit 58,39 € ;
- Reçu fiscal 2024 concernant les divers déplacements effectués au titre du CVG : le trésorier Philippe LE MOAL transmettra un document à compléter ;
- Plénière de l'OME (Office municipal de l'environnement), le 23 janvier à 18 h 30 dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville : Joël MOULIN représentera le CVG en tant que délégué sécurité.